



# ATHLÈTES EXTRAORDINAIRES

## L'aventure du Handisport et du Sport Adapté

Le mouvement sportif des personnes handicapées est scindé en deux principales structures : le handisport et le sport adapté.

Le handisport est lié aux pratiques sportives réservées aux personnes ayant une déficience motrice et sensorielle. Tandis que le sport adapté concerne les disciplines destinées aux individus présentant une déficience psychique, mentale ou des troubles de l'adaptation.

# VERS UN NOUVEL ESPRIT SPORTIF

Promu et codifié au XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre, le sport est valorisé pour ses vertus hygiéniques et éducatives (courage, fair-play, solidarité, esprit d'équipe). Le lancement des premières rencontres internationales (Jeux Olympiques, Tour de France, Coupe du monde de football) a dessiné un nouveau contour de l'esprit sportif. La compétition en est devenue une des caractéristiques les plus remarquables.

Depuis les années 1960, l'entrée des handicapés dans l'arène sportive transforme progressivement les perceptions sociales des pratiques.

**Aujourd'hui, grâce aux structures fédérales, au développement technologique et aux entreprises, la passion sportive devient accessible à tous.**



Racing Club de France, 1980  
© Collection MNS

## L'influence anglaise

*Le club parisien, fondé en 1882, est l'une des premières associations sportives à promouvoir le rugby venu des prestigieux établissements anglais. Le Sud-ouest et Paris sont gagnés par la mode des sports britanniques.*

## Pierre de Coubertin Artisan du sport moderne

Le baron Pierre de Coubertin participa grandement au développement du sport à l'échelle mondiale. Il est l'instigateur du rétablissement des Jeux Olympiques qui se déroulent pour la première fois à Athènes en 1896.

© Collection MNS



# LE SPORT VOIE DE RÉTABLISSEMENT PHYSIQUE ET MORAL

Le handisport, qui regroupe à l'origine les pratiques sportives réservées aux personnes ayant une déficience physique ou mentale, s'affirme au XXe siècle. En France, l'éclosion des premières sociétés sportives (cyclisme, athlétisme, football) et les politiques de rééducation consacrées aux graves blessés des deux guerres mondiales sont déterminantes.

## Concours de natation réservé aux unijambistes

L'épreuve est organisée par le cercle olympique de France aux bains d'Austerlitz. La natation est l'une des disciplines où les personnes invalides se sont illustrées en réalisant des exploits mémorables.

Antoine Hessler et Edmond Livet,  
deux passionnés de nage, 1910

© Fédération Française Handisport



C'est au médecin neurochirurgien d'origine allemande Ludwig Guttmann que revient l'idée, en 1948, d'une compétition pour les personnes durement blessées lors de la Seconde Guerre mondiale.

Au sein du Centre national des blessures de la colonne vertébrale de Stoke Mandeville (Angleterre), il promeut le sport dans le processus d'une réinsertion sociale et professionnelle.

© Fédération Française Handisport

## Le handisport s'affirme

Concours de tir à l'arc dans la ville historique du handisport, Stoke Mandeville.

La discipline est l'une des plus anciennes utilisées pour ses vertus thérapeutiques en centre de rééducation. Les performances des athlètes handicapés au tir à l'arc ont permis de les considérer comme de véritables compétiteurs.



© Fédération Française Handisport

# LES ANNÉES DÉCISIVES

Dans les années 1950-60, le handisport prend de l'ampleur. En France, de nombreux sites hospitaliers (Garches, Fontainebleau, Berck) disposent de structures d'accueil pour une pratique régulière. A l'échelle mondiale, en 1960, sous l'impulsion de Ludwig Guttman, s'organisent à Rome les premiers Jeux Paralympiques (devenus Paralympiques en 1988). La manifestation réunit 21 pays : 400 athlètes s'affrontent dans 8 disciplines et 57 épreuves.

En considérant les activités sportives comme voie de rétablissement physique et de réinsertion sociale, plusieurs médecins ont encouragé la pratique de la nage. La natation apparaît comme une excellente thérapie pour l'entretien physique et pour l'amélioration d'une vie sociale.

Piscine de balnéothérapie des invalides, 1964

© Collection MNS



## Allez les Bleus !

En 1964 à Tokyo, les tricolores se placent à la onzième place sur 22 équipes.

L'escrimeur Serge Bec se distingue en remportant quatre médailles d'or. 400 athlètes dont 68 femmes de 22 pays participent à cette seconde édition des Jeux Paralympiques.

La délégation française aux Jeux Paralympiques de Tokyo 1964.

© Collection MNS

## Le Handisport se mondialise

A l'instar de l'Angleterre, la France joue aussi un rôle déterminant dans la promotion de compétitions destinées aux handicapés. Tout comme Stoke Mandeville, le site hospitalier d'accueil de Fontainebleau réserve une grande place au sport dans la rééducation.

Rencontres internationales entre les meilleurs athlètes à Fontainebleau.

© Collection MNS



Deux Européens de Fontainebleau : Raymond Béhé au saut en hauteur.

### RENCONTRES SPORTIVES INTERNATIONALES DES HANDICAPÉS PHYSIQUES FONTAINEBLEAU 7 et 8 juillet 1963

CATEGORIES PARALYMPIQUES ET POLYHANDICAPES		Doubles		PENTATHLON	
TIR A L'ARC		TENNIS DE TABLE		Lancer - Heave	
Classement individuel		Simple			
1. PATOF (F)	487	1. DIEVAL (B)	1.000	1. PIERONCHI (I)	485,555
2. HERRING (GB)	487	2. BODIGNAN (F)	1.000	2. BLANCHON (F)	483,222
3. MENUT (B)	487	3. PROUD (B)	1.000	3. BARBER (I)	480,222
4. BRUNARD (F)	487	4. HEDY (F)	1.000	4. WOLTER (I)	477,555
5. DELLECQUE (B)	486			5. ARDIZZI (I)	475,555
6. COSTANTINI (F)	486			6. JORDAN (I)	475,555
7. WOLTER (B)	486			7. GURMAN (I)	475,555
				8. SCHMIDT (I)	475,555
				9. GURMAN (I)	475,555
				10. VIDON (I)	475,555
				11. HERRING (GB)	475,555
				12. VIDON (I)	475,555
				13. PIERONCHI (I)	475,555
				14. HERRING (GB)	475,555
				15. PIERONCHI (I)	475,555
				16. WOLTER (I)	475,555
				17. DANZ (I)	475,555
				18. WOLTER (I)	475,555
				19. WOLTER (I)	475,555
				20. WOLTER (I)	475,555
				21. WOLTER (I)	475,555
				22. WOLTER (I)	475,555
				23. WOLTER (I)	475,555
				24. WOLTER (I)	475,555
				25. WOLTER (I)	475,555
				26. WOLTER (I)	475,555
				27. WOLTER (I)	475,555
				28. WOLTER (I)	475,555
				29. WOLTER (I)	475,555
				30. WOLTER (I)	475,555
				31. WOLTER (I)	475,555
				32. WOLTER (I)	475,555
				33. WOLTER (I)	475,555
				34. WOLTER (I)	475,555
				35. WOLTER (I)	475,555
				36. WOLTER (I)	475,555
				37. WOLTER (I)	475,555
				38. WOLTER (I)	475,555
				39. WOLTER (I)	475,555
				40. WOLTER (I)	475,555
				41. WOLTER (I)	475,555
				42. WOLTER (I)	475,555
				43. WOLTER (I)	475,555
				44. WOLTER (I)	475,555
				45. WOLTER (I)	475,555
				46. WOLTER (I)	475,555
				47. WOLTER (I)	475,555
				48. WOLTER (I)	475,555
				49. WOLTER (I)	475,555
				50. WOLTER (I)	475,555
				51. WOLTER (I)	475,555
				52. WOLTER (I)	475,555
				53. WOLTER (I)	475,555
				54. WOLTER (I)	475,555
				55. WOLTER (I)	475,555
				56. WOLTER (I)	475,555
				57. WOLTER (I)	475,555
				58. WOLTER (I)	475,555
				59. WOLTER (I)	475,555
				60. WOLTER (I)	475,555
				61. WOLTER (I)	475,555
				62. WOLTER (I)	475,555
				63. WOLTER (I)	475,555
				64. WOLTER (I)	475,555
				65. WOLTER (I)	475,555
				66. WOLTER (I)	475,555
				67. WOLTER (I)	475,555
				68. WOLTER (I)	475,555
				69. WOLTER (I)	475,555
				70. WOLTER (I)	475,555
				71. WOLTER (I)	475,555
				72. WOLTER (I)	475,555
				73. WOLTER (I)	475,555
				74. WOLTER (I)	475,555
				75. WOLTER (I)	475,555
				76. WOLTER (I)	475,555
				77. WOLTER (I)	475,555
				78. WOLTER (I)	475,555
				79. WOLTER (I)	475,555
				80. WOLTER (I)	475,555
				81. WOLTER (I)	475,555
				82. WOLTER (I)	475,555
				83. WOLTER (I)	475,555
				84. WOLTER (I)	475,555
				85. WOLTER (I)	475,555
				86. WOLTER (I)	475,555
				87. WOLTER (I)	475,555
				88. WOLTER (I)	475,555
				89. WOLTER (I)	475,555
				90. WOLTER (I)	475,555
				91. WOLTER (I)	475,555
				92. WOLTER (I)	475,555
				93. WOLTER (I)	475,555
				94. WOLTER (I)	475,555
				95. WOLTER (I)	475,555
				96. WOLTER (I)	475,555
				97. WOLTER (I)	475,555
				98. WOLTER (I)	475,555
				99. WOLTER (I)	475,555
				100. WOLTER (I)	475,555